

Renseignements à fournir par les collectivités publiques pour l'examen au cas par cas

Intitulé de la procédure

Procédure concernée (élaboration, révision, modification simplifiée)	Territoire concerné

Identification de la personne publique responsable

Collectivité publique en charge de la procédure (indiquer une adresse mél)

A. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA PROCEDURE

Caractéristiques générales du territoire	
Nom de la commune concernée	
Nombre d'habitants	
Superficie du territoire concerné	
Le territoire est-il frontalier avec l'Espagne ?	

Quels sont les objectifs de cette procédure ? Expliquez notamment les raisons qui ont présidé au déclenchement de cette procédure

Quel est le projet de la commune sur les zones constructibles (habitat, activités économiques, touristiques, etc) ? Joindre un document graphique, le cas échéant

Consommation d'espaces (joindre un plan actuel représentant les zones constructibles, et, le cas échéant, une première version du plan de constructibilité en cours d'élaboration)

Combien d'hectares représentent les zones nouvellement constructibles (çàd vierges de toute urbanisation au moment de la présente saisine) ?

Combien d'hectares la carte communale envisage-t-elle de prélever sur les espaces agricoles et naturels ?

L'urbanisation prévue sur le territoire est-elle proportionnée aux perspectives de développement démographique de la commune ? Préciser ces perspectives (nombre de logements, densité en log/ha, nombre d'habitants attendus, etc) ainsi que, le cas échéant, les perspectives de développement économique, touristique, en matière de transport, d'équipements publics, etc.

Éléments sur le contexte réglementaire de la carte communale - Est-elle concernée par :

- les dispositions de la loi Montagne ?	
- un SCOT, un schéma de secteur ? Si oui, lequel ? Indiquez la date à laquelle le SCOT ou schéma de secteur a été arrêté	
- un ou plusieurs SDAGE ou SAGE ? Si oui, lequel ou lesquels ?	
- un PDU ? Si oui lequel ?	
- une charte de PNR (parc naturel régional) ou de parc national? Si oui, lequel	
- un PCET (plan climat énergie territorial) ? Si oui, lequel ?	

Si le territoire concerné est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le document en vigueur sur le territoire a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

--

B. Description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité des zones susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du document

Une cartographie superposant les zones de développement prévues et les zones à enjeux environnementaux doit être jointe.

Les zones susceptibles d'être touchées recourent-elles les zones et sites ci-après recensés ou sont-elles situées à proximité de ceux-ci ? Quand cela est possible, décrivez les facteurs de vulnérabilité ou les sensibilités de ces zones et sites (cf. ce qui peut avoir des incidences négatives sur ces zones, en quoi elles sont vulnérables et quels sont les éléments de sensibilité particulière).

ZNIEFF (type I, type II) (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
---	--

Natura 2000 / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Zones faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Corridors écologiques ou réservoirs de biodiversité connus / Continuités écologiques et réservoirs de biodiversités identifiés par un document de rang supérieur (SCOT, SRCE...) / Continuités écologiques et réservoirs de biodiversité liés à une trame verte et bleue définie par la collectivité responsable de la carte communale / Facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Espèces faisant l'objet d'un PNA (plan national d'action)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Parc naturel régional (PNR) ou national, réserve naturelle régionale ou nationale / Facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (repérées par des documents de rang supérieur ou par un autre document tels que : contrat de rivière, inventaire du Conseil général...) ou identifiées au titre de la convention RAMSAR/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Périmètres de protection d'un captage d'eau destinés à l'alimentation en eau potable de la population / Périmètres repérés par un SDAGE/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Zones de répartition des eaux (ZRE)	
Zones d'assainissement non collectif	
Zones exposées aux risques (incendies, inondations, risques miniers, risques technologiques, etc) / Indiquer si des PPR	

sont applicables sur le territoire concerné)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Zones d'écoulement des eaux pluviales/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Sites classés, sites inscrits / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Zones comportant du patrimoine culturel, architectural (éléments inscrits au patrimoine UNESCO, sites archéologiques, etc)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) ou AVAP (aire de mise en valeur du patrimoine), PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Zones de grandes perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur (SCOT, ...) ou identifiées par la collectivité responsable de la carte communale / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Autres zones notables/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité	
Hiérarchisez les enjeux environnementaux par ordre décroissant de sensibilité environnementale, en vous appuyant sur vos réponses précédentes	
1.	7.
2.	8.
3.	9.
4.	10.
5.	11.
6.	12.

C. DESCRIPTION DES PRINCIPALES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ HUMAINE DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCUMENT

Afin de caractériser les incidences, veuillez vous appuyer sur les critères suivants : la nature, la probabilité et le degré des incidences, leur caractère positif ou négatif, leur caractère cumulatif, leur étendue géographique, leur caractère réversible.

Caractériser les incidences de la carte communale sur les enjeux environnementaux ci-après mentionnés.

Espaces naturels, agricoles et forestiers	
Natura 2000	
Espèces protégées	
ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux)	
Corridors écologiques, réservoirs de biodiversité, trame verte et bleue	
Espèces faisant l'objet d'un PNA (plan national d'action)	
Parc naturel régional (PNR) ou national, réserve naturelle régionale ou nationale	
Zones humides	
Périmètres de protection d'un captage d'eau destinés à l'alimentation en eau potable de la population	

Ressource en eau (adéquation entre les besoins en eau potable et les ressources disponibles et conflits éventuels entre différents usages de l'eau)	
Assainissement (capacités du système d'assainissement communal au regard des besoins présents et futurs)	
Qualité des eaux superficielles et souterraines	
Pollutions du sous-sol, déchets (carrières, sites industriels, autres sites)	
Risques naturels, technologiques, industriels (aggravation / diminution des risques)	
Sites classés, sites inscrits	
Zones comportant du patrimoine culturel, architectural (éléments inscrits au patrimoine UNESCO, sites archéologiques, autres)	
ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) ou AVAP (aire de mise en valeur du patrimoine), PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur)	
Les perspectives paysagères	
Nuisances diverses, qualité de l'air, bruit, risques aggravés, autres risques de nuisances	
Energie (projets éventuels en matière d'énergies renouvelable, mesures favorables aux économies d'énergie ou consommatrice en énergie, utilisation des réseaux de chaleur, modes de déplacement doux, etc)	
Autres enjeux	

RAPPEL !

Afin de faciliter l'examen de votre demande, **merci de joindre toutes les pièces graphiques et documentaires que vous estimez utiles afin de permettre à l'autorité environnementale de se prononcer dans les meilleurs conditions** (cartes, rapport de présentation, explication des choix retenus, etc).